

# Commission Départementale d'Arbitrage

Compte rendu de la réunion du 02/05/2017

## Présents :

Albers Gérard  
Cochin Mickaël  
David Marie-Claude  
Faguet Jérôme  
Gacon Sébastien  
Laurent Christine  
Lumia Charly  
Mareschal Claudine  
Oroy Yann  
Sage Mathieu

## Excusés :

Auvergne Cyril  
Chappa Nardin Robin  
Necib Mounir  
Stucki Michaël

## Absents :

Bourdin Jérôme  
Chappa Nardin Mathieu

## Invités :

Schutters Thierry (CTA AURA)  
Lesage Pascal (CTA AURA)

## **Préambule**

Présence de T. Schutters (Président de la CTA AURA) et Pascal Lesage (Responsable du pôle JA au sein de la CTA) invités à venir présenter l'avant-projet d'organisation de la CTA et les impacts sur le fonctionnement Comité, ce qui constitue l'essentiel de l'ordre du jour de cette réunion.

## **Projet CTA**

- L'avant-projet CTA a été présenté au séminaire du CA AURA de fin mars
- Il est précisé qu'il n'est pas question de suppression des CDA mais plutôt d'absorption par la CTA
- Pôle Formation
  - Les formateurs seront validés par l'ITFE
  - Il sera possible d'être validé suite à un dossier de VAE
  - Les formations seront validantes et payantes (un coût de 35€ par participant est envisagé)
- L'organisation sera basée sur les secteurs de la COC, réorganisés en bassins de vie
- Le besoin de la CTA est d'avoir un référent Comité pour l'arbitrage (l'ex-président de la CDA ?)
- Désignations :
  - Le travail préparatoire sera fait par le Comité comme aujourd'hui

- Une étape supplémentaire de validation des désignations sera faite par la CTA Discussion sur l'intérêt de cette étape, la lourdeur et le délai générés
- A noter qu'à ce jour, la saisie dans IHand, la mise en forme et l'envoi des désignations sont assurés par la secrétaire du Comité : cette tâche est vouée à disparaître.
- Saison 2017-2018
  - 1 secteur = 1 comité
  - Une certaine souplesse sera permise sur les validations de formateurs
- JA de T1 à T3 :
  - T1 : régionaux ayant le potentiel de monter en national (16 binômes maximum)
  - T2 : autres régionaux
  - T3 : niveau départemental
  - CMCD départementale sur les JA (580 arbitres T3 sur AURA)
- Formation des arbitres :
  - des modules seront proposés en FOAD (Formations A Distance)
  - la formation des binômes sera privilégiée
- La nouvelle organisation apportera la communication et la mutualisation entre les référents Comité
- Indemnisation des arbitres par les clubs (à partir de 2018-2019) → vérifier impact sur notre trésorerie (fonctionnement actuel de forfait arbitrage payé par les clubs en début de saison et paiement Comité des indemnités d'arbitrage +16ans)
- Devenir de la CDA Comité : elle devient une antenne de la CTA AURA. Son rôle :
  - Formation des animateurs école d'arbitrage
  - Formation des accompagnateurs école d'arbitrage
  - Coordination des JA T3
- Ecoles d'arbitrage club : obligation pour jouer en région = 1 animateur + 2 accompagnateurs (sous peine de sanction sportive) – possibilité de mutualisation de ces fonctions entre clubs
- Licences des arbitres : à partir de 2018-2019, les JA T1 et T2 auront une licence Ligue et devront prendre une licence blanche dans un club s'ils veulent jouer ; les JA T3 restent en licence club
- Indemnisation : la tarification sera uniformisée remboursement d'un seul véhicule par match avec forfait d'arbitrage à 70€ (à confirmer).

En conclusion, il se dégage une réelle inquiétude des membres de la CDA sur le fonctionnement futur, la perte d'arbitres probablement induite et le rôle que chacun pourra trouver dans cette nouvelle organisation.

## Autres points

- Désignations :
  - we du 5-6 mai faites, 13-14 mai également sauf un match
  - difficultés pour le we du 25-26 mai (Pont de l'Ascension) avec les ½ finales de coupe
- Labels écoles arbitrage : 14 labels (sur 28 clubs – c'est trop peu), 1 seul label OR (Seyssinet)
- A noter la désignation de la paire PAYM-PELLAT sur les Inter-ligues le we du 10-11 juin
- Info reçue sur le nouvel outil sur les clés de l'arbitrage : en faire une première analyse et un retour à la prochaine CDA → action Yann
- Tournoi -12 : préciser aux équipes inscrites qu'ils devront fournir une paire de JA et un accompagnateur par équipe
- Finales de coupe Jacques Battu : désignations à faire lorsque l'on aura l'ensemble des équipes finalistes.

**Prochaine réunion : lundi 29 mai 19h**